

CONSIGNES POUR LE SÉMINAIRE DE BACHELOR

Le séminaire BA suit un proséminaire. L'étudiant-e devra avoir suivi le proséminaire et le cours de méthodologie (I) en histoire moderne pour pouvoir s'inscrire à un séminaire BA.

EXIGENCES

1. Myunifr Chaque étudiant-e doit s'inscrire au séminaire sur MyUnifr. Une désinscription est possible dans un délai de 8 semaines après le début du semestre. Les inscriptions tardives ne sont pas possibles. **Il faut s'inscrire au cours ET à l'examen, même pour un séminaire !**

2. Travail individuel. Les travaux qui ne répondent pas aux exigences ne sont pas acceptés ; ils seront renvoyés pour amélioration.

3. Dépôt des travaux et des corrections éventuelles : forme et délais

- Les étudiants déposent leur travail **au jour convenu avec l'enseignant-e**. Il s'agit de **15 pages** tout compris en police Times (ou éventuellement Garamont ou Calibri) 12 avec un interligne de 1,5 justifiées, munies d'un appareil critique (notes de bas de page en police 10 sans interligne) et d'une bibliographie commentée en fin. En cas d'impossibilité de remise motivée, l'étudiant-e peut disposer d'un délai supplémentaire, mais qui ne va pas au-delà de quatre mois au plus tard après la fin des cours du semestre étudié.

- un exemplaire en format word envoyé au jour convenu à l'enseignant-e et si possible un exemplaire papier. Passé ce délai, les travaux ne sont plus acceptés et un nouveau sujet devra être présenté lors d'une session suivante.

- Les éventuelles **corrections** doivent être rendues dans le délai convenu avec l'enseignant-e. Elles doivent être clairement marquées dans le texte (en souligné, en gras, ou autre façon).

4. Participation aux séances

- La **présence aux séances est obligatoire**. Il s'agit d'une **participation active** : lecture à l'avance des travaux et des documents déposés sur Moodle, et préparation de questions pour la discussion en plenum. La participation orale influence la note finale.

ENTRETIEN AVEC L'ENSEIGNANT-E

Pour se présenter à l'oral, l'étudiant/e devra auparavant avoir envoyé à l'enseignant-e sa problématique, la grille de son commentaire de source, un plan détaillé et sa bibliographie commentée. L'étudiant-e gère son calendrier ; l'enseignant-e n'a pas à envoyer de mail de relance.

Un entretien pourra alors avoir lieu. Cet entretien comportera une discussion approfondie sur l'avancement global du travail. À cet effet, l'étudiant-e présente par écrit un plan abouti, sa problématique, une bibliographie commentée des principaux ouvrages, et les grandes lignes de sa recherche.

CONSIGNES POUR L'EXPOSE ORAL

Elle n'est pas une lecture du travail écrit ! Elle doit être centrée sur la source ou le sujet donné par l'enseignant-e.

L'étudiant-e prépare un **dossier d'exposé**, avec le plan, la bibliographie, les citations ou les images qui seront commentées durant l'exposé oral, qu'il/elle envoie à l'enseignant-e plusieurs jours avant l'exposé, qu'il/elle photocopie au nombre voulu et distribue à l'assistance le jour de l'exposé. L'utilisation judicieuse d'un power point, par exemple pour de l'iconographie, des statistiques, des cartes, des extraits de source, est possible ; il faut s'assurer au préalable de la fonctionnalité du power point.

L'exposé est suivi de questions et d'une discussion. L'étudiant-e doit gérer son temps ; il/elle ne lit pas son travail, mais s'appuie sur des notes structurées et parle pour l'ensemble de l'auditoire.

L'exposé est obligatoire tout en n'étant pas noté.

LE COMMENTAIRE DE SOURCE HISTORIQUE

1. Méthode

Le séminaire consiste essentiellement en une contextualisation de source(s). Vous aurez un sujet et une ou des sources (maximum 3) à commenter. L'enseignant-e fournit une source centrale. Vous pouvez la compléter par le commentaire d'autres sources contemporaines de la première. La source est en général un document d'époque, un texte le plus souvent, traduit en français dans le cas d'une source en langue étrangère.

Le travail consiste à dégager une problématique, c'est-à-dire un questionnement d'ensemble, et à savoir contextualiser et commenter la source dans l'optique retenue. Il met en valeur l'intérêt historique de la source, ce qu'elle nous révèle des débats, contraintes et catégories de pensée de l'époque.

Dans un séminaire de Bachelor, il est attendu que l'étudiant-e sache insérer son cas d'étude dans un **contexte** plus vaste et qu'il ou elle fasse des **comparaisons** avec les autres cas d'études discutés lors des autres séances.

Il faut donc expliquer le texte (la source) et le commenter.

1. Il faut **expliquer** tous les termes, phrases, allusions ou sous-entendus qui ne sont pas évidents pour le lecteur du XXI^e siècle, ou qui présentent un caractère technique ou historique précis.

ex. : concile (quel type), taille, gabelle, parlement, immédiateté d'Empire, néo-stoïcisme, monarchie universelle, absolutisme, etc.

Pour certains termes, il est utile de s'appuyer sur les acceptions qu'ils avaient à l'époque moderne. Pour cela, vous pouvez consulter des dictionnaires en ligne des XVI^e-XVIII^e siècles : <http://www.cnrtl.fr/dictionnaires/anciens/>.

Si le texte cite des personnages essentiels [ex. : Érasme, Luther, Richelieu, Joseph II, etc.], vous ne devez en présenter *que ce qui permet d'éclairer tel ou tel point du texte*. Ne racontez jamais la vie d'un homme de sa naissance à sa mort. Si le texte mentionne « le roi » ou « l'empereur », il faut savoir de qui il s'agit. En introduction, ne présenter de la vie de l'auteur ou l'autrice que ce qui permet de comprendre le texte, en s'arrêtant à la date de la rédaction du texte. Dans votre travail écrit, en note de bas de page, vous pouvez développer un peu plus la biographie de tel personnage cité.

Les notes de bas de page ne sont pas seulement dédiées aux références bibliographiques. Elles permettent d'apporter des compléments au texte ou des définitions qui surchargeraient le plein-texte.

Vous ne devez expliquer que ce qui est suffisant à la compréhension du texte. Tout développement trop long, même juste, serait considéré comme du hors-sujet et sanctionné en tant que tel. Ne « déversez » donc pas vos connaissances mais sériez-les. De façon générale, vous devez *qualifier et analyser* les faits et non *raconter*, c'est-à-dire faire un travail de sélection et d'interprétation à partir de vos connaissances.

Cependant, cette explication du texte n'est pas l'essentiel du travail, elle n'en est que le préalable. L'explication des termes et expressions *ne doit en aucun cas faire l'objet d'une partie*. Évitez absolument les plans du type 1/ Contexte, 2/ Explication, 3/ Commentaire. L'explication est intégrée au commentaire proprement dit. Si vous commentez une phrase et qu'elle contient des ambiguïtés, c'est au sein de ce commentaire que vous devez les expliciter.

2. Le **commentaire** est le principal intérêt de l'exercice. Il met en évidence l'intérêt historique du texte, qui peut être double :

- par ce que le texte révèle directement. C'est le cas par exemple lorsqu'on a affaire au témoignage d'un acteur d'un événement important, ou d'une controverse entre deux personnalités majeures.

- par ce qu'il révèle indirectement. Un des acteurs d'une loi ou d'une manifestation peut ne pas évoquer tel ou tel aspect des choses, soit parce qu'il ne le considère pas important, soit parce qu'il cherche à le dissimuler ou qu'il ne les connaît pas bien. Son silence est ainsi très instructif sur lui-même ou sur ce qu'il représente, et l'historien-ne doit l'interpréter. Le texte peut aussi avoir été écrit après les faits qu'il relate. Dans ce cas, il faut présenter les faits, mais aussi déceler le travail d'écriture et d'interprétation ultérieur. Des termes sont parfois employés de façon polémique ; il faut alors distinguer le fait et son utilisation.

Pour pouvoir mettre en évidence *l'intérêt historique* du texte, il faut donc que vous ayez des connaissances précises sur le sujet. Il faut mettre le texte en rapport avec les connaissances historiques acquises, en les confrontant avec ce que vous savez par ailleurs, en soulignant les silences, les exagérations, les euphémismes, les mensonges, etc., en essayant de comprendre quel est l'enjeu du texte pour l'auteur.

2. Structure

Introduction

- Rapide mise en contexte (large et étroit)
- Méthode : présentation de la source (genre, éclairage, biais)
- Éventuellement : historiographie
- Problématique
- Annonce du plan

Corps de l'analyse, structuré en chapitres et sous chapitres

- Le travail comporte deux à quatre parties et développe une démonstration.
- Il va du plus général au plus particulier, du plus évident au plus subtil.
- Une idée par paragraphe.
- Attention à soigner les transitions d'une idée à l'autre.

Conclusion

- Résumer la démarche.
- Répondre à la problématique.
- Éventuellement ouvrir sur un problème plus vaste ou un autre éclairage.

Annexes

Bibliographie ordonnée et commentée

1) Sources

(éventuellement des sources supplémentaires)

2) Usuels

(dictionnaires, atlas, etc.)

3) Manuels

(manuels sur la période)

4) Études

Ne pas séparer les livres des articles !

Les articles disponibles sur internet sont à référencer de la même façon que les articles imprimés, en ajoutant la dernière date de consultation entre parenthèses.

Présentation des titres :

Poulot Dominique, *Les Lumières*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000 (Collection Premier Cycle).

Mulsow Martin (dir.), *Kriminelle – Freidenker – Alchemisten. Räume des Untergrunds in der Frühen Neuzeit*, Cologne et al., Böhlau, 2014.

Emich Birgit, « Hochzeit in Trümmern. Die Zerstörung Magdeburgs 1631 im medialen Kampf der Deutungen », *Parthenopolis*, 1 (2007/08), p. 5-30.

Certains usuels sont en consultation en ligne (voir ressources numériques sur le site web de la chaire d'histoire moderne) :

- CNRTL (www.cnrtl.fr, portail lexical et dictionnaires historiques),
- *Dictionnaire historique de la Suisse* (<http://www.hls-dhs-dss.ch/f/>),
- *Dictionnaire des journaux* ou *Dictionnaire des journalistes* édité par Jean Sgard (<http://www.gazettes18e.fr/#>, onglet Dictionnaires).

Commentaire substantiel succinct sur chaque titre mentionné.

Table des matières

3. Style et présentation formelle

Si vous devez commenter une source imprimée, votre texte doit représenter 15 pages en Times New Roman avec un interligne 1,5 et en police 12, bibliographie commentée et annexes comprises. Ne coupez pas les mots en fin de ligne (la mise en page peut bouger !).

Pour un commentaire de source manuscrite, les exigences seront adaptées.

Style

- Relisez-vous !
- Évitez le langage parlé, ainsi que les termes étrangers qui ont une traduction française.
- Les siècles sont écrits en chiffres romains : XVIII^e siècle (ou XVIIIe siècle), et non 18^e siècle ou 18^e s.
- Évitez les « on » trop flous.
- Évitez les formulations allusives et les répétitions. Vous devez être précis-e.
- Ne mélangez pas le style direct et le style indirect.
- Respectez la concordance des temps. [Nous conseillons le présent de narration].
- Évitez le recours systématique au participe présent, lourd, et qui dénote souvent une difficulté à relier les propositions.
- Les chiffres sont en lettres jusqu'à 16, en chiffres romains à partir de 17.
- Modérez l'usage des capitales : le cartésianisme, le pape, l'empereur, les jésuites.
- Quelques fautes d'orthographe ou de français récurrentes : un état est une réalité sociale (noblesse, clergé, etc.), un État une forme politique (l'État d'Angleterre par exemple) ; une église est un bâtiment, une Église une institution ; « voire même » est une redondance ; un « réformateur » est quelqu'un qui a un dessein de renouveau, un « réformé » est un adepte de Zwingli ou de Calvin.

La présentation du travail doit être soignée. Les exigences de langue sont celles des travaux universitaires, à savoir avec un soin apporté à l'orthographe, à la grammaire et à la syntaxe. Les étudiants de langue maternelle étrangère bénéficient d'exigences adaptées, mais ils feront relire leur travail.

Notes de bas de page

Les notes de bas de pages peuvent renvoyer à des références bibliographiques, mais elles peuvent aussi servir à définir tel terme technique ou à préciser la biographie de tel personnage cité, sans alourdir le corps principal du texte.

- On cite avant tout des ouvrages de recherche. Les manuels, eux, sont en revanche considérés comme faisant partie de la culture générale, et doivent être évoqués dans une note globale.
- On cite avant tout des interprétations intéressantes, des éléments neufs – et bien sûr des citations (mises entre guillemets), choisies pour leur pertinence.
- Les citations ne doivent pas être trop longues et vous devez les commenter. Votre travail ne doit pas se réduire à une paraphrase de citations.
- Veillez à la pertinence de votre propos. On ne vous demande pas de simplement résumer et compiler, mais de comprendre, qualifier et structurer.

- Les appels de notes sont placés avant le signe de ponctuation et de préférence en fin de phrase, sauf en cas de citation (entre guillemets).

- Il faut toujours citer précisément, en renvoyant à un numéro de page (suivi d'un point).

Annexes

Bibliographie commentée. Le commentaire doit mettre en valeur les principales thèses du livre. La bibliographie doit être **classée** : 1) sources, 2) usuels et manuels, 3) études. Il n'y a aucune raison de séparer les articles des livres.

Éventuellement la source (ou des sources complémentaires)

Au verso de la page du titre, l'étudiant **signe à la main** la **déclaration** suivante :

« Par ma signature, j'atteste sur l'honneur avoir rédigé personnellement ce travail et n'avoir utilisé que les sources et moyens autorisés, mentionné comme telles les citations, paraphrases et recours à un agent logiciel du type ChatGPT ; j'atteste ne pas avoir pratiqué du plagiat et/ou fait appel à une aide étrangère ».

CONSIGNES POUR LES CORRECTIONS DU SEMINAIRE - ECHEC

Les modifications – corrections, ajouts – doivent être mises en évidence dans la nouvelle version.

Seule une correction est permise. En cas de refus des corrections, le travail est considéré comme un échec. Un nouveau sujet devra être présenté lors d'une session suivante et l'étudiant sera tenu de suivre toutes les séances jusqu'à validation de son travail.

Si le travail est jugé nettement insuffisant (note égale ou inférieure à 3) il n'y a pas de correction possible.

PLAGIAT, CHATGPT ET COPIER-COLLER SUR INTERNET

Le plagiat contrevient à l'honnêteté intellectuelle et à l'éthique du métier d'historien. Il entraîne automatiquement le refus du travail et des mesures de sanctions administratives. Cela est valable quel que soit le support de l'information : livres papier ou numérisé, site

internet, etc. Reprendre une idée, un résultat de recherche, une hypothèse d'un auteur sans mentionner l'auteur et la source relève du plagiat. En cas de doute, mieux vaut une référence de trop !

Le recours à des agents logiciels du type ChatGPT ne peut être utile que lorsque l'on a déjà connaissance du sujet. Les résultats obtenus étant le plus souvent imprécis ou faux, et doivent donc être absolument contrôlés et référencés dans le travail de l'étudiant.e. (note de bas de page avec terme(s) recherché(s) et date de la recherche). Tout recours non contrôlé à l'intelligence artificielle est passible des mêmes règles que le plagiat.

Des directives claires du Rectorat ont été édictées concernant le plagiat : RS 1.1.15 et RS 1.1.16, Directives du 13 mai 2008. En cas de violation des règles de l'intégrité scientifique ou de soupçon d'infraction, une procédure sera ouverte et des sanctions seront appliquées.

Elles valent aussi pour l'utilisation de ChatGPT ou l'intelligence artificielle de façon générale.